

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



**MAIRIE de
GENOUILLE
86250**

05.49.87.10.71

Nombre de Conseillers :

en exercice : 14
présents : 13
votants : 13

Date de la Convocation :

15 Janvier 2024

**Date affichage de la
convocation :**

16 Janvier 2024

OBJET

Délibération
05/2024

Achat
Parcelle pour
Création parking
**

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, Le Vingt Trois Janvier à 20 Heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Genouillé se sont réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Guy VALETTE, Maire

Présents : BOLLE Marie-Claire, BRETON Marc, CHAUVEAU Philippe, CLEMENT Julien, DELAGE Christelle, GAUDIN Loïc, GIRAUD Patrice, LUQUIAU Christophe, MASSON Dany, MORIN Jacques, MORISSET Florian, NIQUET Sandra, VALETTE Jean-Guy.

Absents excusés : TEXERAUD Patrice

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : MORISSET Florian

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a été constaté que sur la route départementale RD 36 en agglomération- route de Savigné et rue de la Fontaine-, il n'y a pas la possibilité de stationnement dans la rue et qu'en conséquence les véhicules se stationnent devant la fontaine.

L'aménagement du centre bourg concerne également les alentours de la fontaine, c'est pourquoi il serait souhaitable de créer un parking .

Monsieur le Maire informe que la création d'un parking est rendue possible par l'accord de vente avec M. et Mme PLESSIS d'environ 100 m² de leur parcelle pour 500 €uros.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité

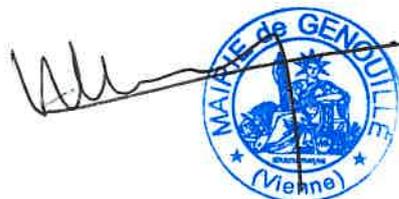
- Autorise l'achat d'environ 100 m² de la parcelle section H n°549 pour 500 €uros à M.et Mme Plessis
- Précise
 - que la division parcellaire de la section H n° 549 sera confiée à un géomètre ,
 - que les frais afférents à l'acquisition seront à la charge de la commune
 - que la rédaction de l'acte sera confiée au Notaire POIRIER-AROUL de Civray 86

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme,

A Genouillé, le 24 Janvier 2024

Le secrétaire
Florian MORISSET

Le Maire,
Jean-Guy VALETTE



AR Prefecture

086-218601045-20240123-D05_2024-DE
Reçu le 02/02/2024